



VILLE EVIAN- Réunion du 26 Avril 2016- Ecole des Hauts-d'Evian- 19h- 20H15

Ref : CM/ G. DF/04-2016

Etaient Présents :

Madame Viviane Viollaz, *Présidente du comité, conseillère municipale déléguée à la vie des quartiers.*
Monsieur André Rizzo, *membre du comité de quartier*
Madame Anne-Marie Royer-Lorin, *membre du comité de quartier*
Madame Brigitte Revillet, *membre du comité de quartier*
Madame Sophie Nainemoutou, *membre du comité de quartier*

Excusés :

Monsieur Jean Guillard, *membre du comité de quartier*
Madame Gilles Houdu, *membre du comité de quartier*
Madame Josiane Lei, *1^{ère} adjointe au Maire*
Madame Maud Perrot, *Chargée de missions – Ville Evian*

Participaient également :

Madame Chantal Amadio, *Elue habitant le quartier*
Monsieur Justin Bozonnet, *Elu habitant le quartier*
Monsieur Bertrand Vouaux, *Directeur des Services Techniques- Ville Evian*
Madame Géraldine Debard-Feyeux, *Référente comités de quartiers*

Ordre du jour :

- 1- Préambule
- 2- Suivi de situation- modalités de réponses Boîte Email du Comité de quartier
- 3- Développement du projet de comité de quartier
- 4- Questions des membres du comité
- 5- Informations aux membres
- 6- Fixer nouvelle date de réunion

1- Préambule

La présidente du comité de quartier, Madame Viviane Viollaz, a débuté la séance en remerciant les membres de leur présence. Elle a excusé Messieurs Guillard et Houdu ainsi que Mesdames Lei et Perrot, retenus pour contraintes professionnelles, avant de présenter à l'Assemblée Monsieur

Vouaux, Directeur des Services techniques qui s'est joint à la séance pour répondre aux questions techniques des membres.

2- Suivi de situation

Madame Viollaz a abordé avec les membres du comité la question de la gestion de leur boîte Email et de la gestion des réponses.

Un courrier émanant d'un habitant a été reçu sur la boîte commune du comité. Monsieur Guillard a répondu individuellement à ce courrier en indiquant bien qu'il ne répondait qu'en son nom propre et sans avoir été mandaté par le comité de quartier. Copie de son courrier a été envoyé aux membres du comité.

Les membres du comité souhaitent mettre en place une gestion des réponses commune. Les réponses interviendront après concertation de l'ensemble des membres du comité. Ils seront relais de l'information entre l'habitant de leur quartier concerné et la Ville. Une réponse sera apportée par la ville au comité de quartier lors de la prochaine réunion du comité de quartier.

Madame Viollaz et Mr Vouaux ont apporté des réponses aux interrogations concernant le secteur de la Route de Ravasse et de la route de l'Horloge sur des difficultés de stationnement, de circulation et de bruit. Monsieur Vouaux a informé les membres du comité de quartier que la ville va entreprendre des travaux d'aménagement visant en un élargissement de la route de l'horloge sur le dernier tronçon et en la création d'un parking supplémentaire. Ce parking sera composé de 6 places en épi et sera situé juste après le parking existant.



A la question du bruit généré par un habitant jouant de la batterie, Madame Viollaz a souligné qu'en l'état, les informations transmises sont trop vagues. La police Municipale n'a reçu aucun autre signalement allant en ce sens. Si cela se reproduit, les personnes incommodées sont invitées à joindre les services de la police municipale au 04 50 83 10 71 afin qu'une patrouille puisse se rendre place constater les faits et évaluer le degré de pollution sonore engendré.

Sur la vitesse route de Scionnex et de Chonnay ; un arrêté va être pris pour limiter la vitesse à 70Km/h avec installation de panneaux de signalisation. Des contrôles vont être effectués.

En ce qui concerne la requête d'aménagement de l'avenue du Gavot, les membres ont eu connaissance du pré-projet actuellement à l'étude. Les habitants du quartier des Hauts-d'Evian peuvent faire part de leurs suggestions au comité de quartier à l'adresse : comite-quartier-leshauts-Evian@yahoogroups.fr qui les transmettra à la Ville.

3- développement du projet de comité de quartier

Les membres n'ont pas avancé dans leurs démarches. Ils ne se sont pas rencontrés entre les deux réunions. Madame Viollaz les a encouragés à aller de l'avant dans leur définition de projet, d'autant que l'idée évoquée en dernière réunion est sympathique. Après un rapide tour de table, les membres ont convenu de fixer une date de réunion interne au comité, pour travailler sur leur projet. Ils tiendront informée la ville des suites de leur démarche et de leurs avancées.

4-Questions des membres du comité de quartier

Les membres portent à l'attention de la Ville le non-respect récurrent du panneau de sens interdit mis en place route du Club Hippique. De plus, des automobilistes se garent fréquemment de manière inopportune le long du chemin.

Réponse : La mise en sens unique de la route du Club Hippique étant récente, un rappel aux usagers va être intégré dans le magazine Evian-Nouvelles du mois de Juin.

En parallèle, la police municipale va réaliser des contrôles réguliers et les infractions seront relevées. Il ne faut pas hésiter à contacter la police municipale dès qu'il y a des problèmes. A savoir en semaine le référent police municipale : 06 72 94 55 02 et en soirées ainsi que les week-ends le 04 50 83 10 71.

Route du monastère, à l'intersection avec la route des Certes, nombre d'automobilistes ne respectent pas le céder le passage.

Réponse : Le céder le passage n'oblige pas à s'arrêter complètement, mais à ralentir. La Commission circulation va évaluer l'utilité de positionner un stop.

6- Informations transmises aux membres

Le tournoi de boules inter quartiers reporté- En raison de la Fête des Mères, le concours de boules inter-quartiers initialement prévu le 29 mai est reporté au 28 août. Les Evianais qui souhaitent y participer sont invités à s'inscrire auprès de madame Viollaz au 06 44 27 21 19.

Animations EUROS 2016- Dans le cadre de l'EURO 2016, de nombreuses animations vont avoir lieu sur Evian. Parmi les animations auxquelles vous pourrez notamment participer en tant que comité de quartier :

Le samedi 2 juillet : tournoi de baby-foot de 10h-12h/14h-18h/finale sur la Place Charles de Gaulle.

Le dimanche 10 juillet : baby-foot humain de 15h à 19h square Buet.

Le grand week-end festif des 9 et 10 juillet au square Buet.

LES AQUA-QUARTIERS EVIAN - Concept original, le challenge des AQUA-QUARTIERS EVIAN va être lancé, cet été, par la Ville suite à la proposition d'une habitante.

Les différents quartiers Evianais sont invités à venir se mesurer sportivement et de manière festive, en équipes, les uns aux autres. La fête proposera, des challenges et jeux aquatiques pour tous les âges. Nous vous donnons déjà rendez-vous le 21 août 2016 de 16h à 19h45 au centre nautique d'Evian. Un repas pour les participants sera prévu à l'issue. Rassemblement, partage et convivialité entre habitants seront au cœur de cette journée festive. Vous pouvez dès à présent commencer à former vos équipes. Renseignements Référente Comités de Quartiers : 04 50 83 10 13.

FETE DE LA MUSIQUE- une animation musicale avec restauration et buvette est organisée le 25 juin à partir de 18h 30 par la Commission Citoyenneté, en partenariat avec l'association Evian d'en Haut à l'ancienne école de chez Bordet. Venez nombreux- Inscription uniquement pour les repas au 06 44 27 21 19.

7-Prochaine réunion

Une prochaine réunion du comité est envisagée pour la rentrée de septembre. Aucune date n'a pour l'heure été fixée.